AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (17)ItemJean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 22 janvier 1876

Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 22 janvier 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (17)
Collation2p. (221r, 222v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Gaston Ganault, 22 janvier 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48757

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction22 janvier 1876
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireGanault, Gaston (1831-1894)
Lieu de destinationVorges (Aisne)

Description

RésuméSur l'admission d'Audoy, candidat aux élections, à une réunion électorale à Guise le lendemain : Godin explique à Ganault qu'il ne pourra pas y accéder pour une raison légale et qu'Audoy devra provoquer lui-même des réunions pour se faire entendre. Godin a l'espoir que Ganault sera réélu député à Laon. Il lui confie que lui ne se représentera pas : « Pour ce qui me concerne, quoi que je n'en dise, mon parti est pris de ne pas poser ma candidature ».

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

Élections

Personnes citées

- Audoy, Armand (1825-1891)
- Tanneur, Célestin Constant

Événements cités<u>Élection législatives (20 février et 5 mars 1876, France)</u> Lieux cités

- Guise (Aisne)
- Laon (Aisne)
- Vervins (Aisne)

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 07/07/2023 Dernière modification le 05/11/2024 Mon cher ami,

es chases ne serout pas suité faciles que vous le persen pour M. Greeday. car it parait que l'entres Que recenion electorate lui hera refuese temain a Juin - J'ai reçu de lui ce matin une lettre par laquelle il me dissit de preveuix les or gravisateurs de la récuion I sa cardidature et de son cutention de de paire entendre degrain ici. får fait immediatement auprès de 16 Canneur la demarche necessaire jour

22 prier d'enserire 16- audas

au nombre des candidats; to etait 9 h. de mater. Mo banneur a telegraphie reponde que la declaration ne suffit pas, que celle des 6 auties electering que out forone avec lui la declaration necessaire pour la récenion, stait indispensable er que in conséquence M. Cautor ne serait pas asmis remain. Evilcela est timplement adieur, mais en réaleté. and la loi. he fact tincliner tant qu'on ne l'aura pas abrogne. M. Clivey n'aura . Je punas. dante thoyen, I'll went to faire sutendre que de provoquer lai meme des recurious

M. Ganault.

Ce qua je rois de plus clair en tout ceci, c'est que je conçois l'expoir the viele Depute a Laon. Pour ciqui me concerne, great gree je n'en dese près de ne pas poser Notre been devous